



## COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

# RAPPORT ANNEE 2019



Le Conseil de Communauté au cours de sa séance du 17 avril 2014 a fixé pour le mandat 2014-2020, la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité du Grand Dijon comme suit :

### Représentants de Dijon métropole

- 1 – Monsieur François REBSAMEN, Président
- 2 – Monsieur Patrick MOREAU, Président en l'absence de M. REBSAMEN
- 3 – Madame DAL MOLIN
- 4 – Monsieur Thierry FALCONNET (en remplacement d'André GERVAIS)
- 5 – Monsieur Gilbert MENUET
- 6 – Madame Catherine HERVIEU
- 7 – Madame Françoise TENENBAUM

<b>Associations, bailleurs sociaux, autres organismes Représentants</b>		
1	Direction Départementale des Territoires	Monsieur IEMMOLO
2	Agence régionale de Santé	Monsieur PRIBILE
3	Fédération Nationale des Usagers des Transports Bourgogne (FNAUT)	Monsieur JOURNEAU
4	Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI)	Madame MULLER
5	Association Nationale pour l'Intégration des Handicapés Moteurs (ANPIHM)	Monsieur ASSANTE
6	Association des Paralysés de France (APF)	Madame LECOMTE-LEGRAND
7	Association Valentin Haüy (AVH)	Monsieur PICARDAT
8	Comité pour le Droit au Travail des Handicapés et l'Égalité des Droits (CDTHED)	Monsieur CORDIER
9	Trisomie 21 Côte d'Or	Madame CAVINA
10	Amicale des Aveugles Civils	
11	Les Yeux en Promenade	Madame BERTUCAT
12	Association pour Adultes et Jeunes Handicapés 21 (APAJH 21)	Monsieur THIARD
13	Voir Ensemble	Monsieur LESECQ
14	PEP 21	Monsieur DUFOUR
15	Groupe de Liaison et d'Information Post-Polio (GLIP)	Monsieur DELROCQUE
16	Les représentants des bailleurs sociaux	
17	L'ordre des Architectes de Bourgogne	

La Commission Intercommunale d'Accessibilité 2019 de Dijon métropole s'est tenue le 20 novembre 2019.

Ses travaux ont porté sur :

- Bilan DiviAccès de l'année écoulée ;
- Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé (SDA-Ad'Ap) du réseau Divia Bus et Tram - bilan 2019 des travaux PRIORIBUS ;
- Présentation des travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville.

Ces travaux sont consignés dans la synthèse du compte-rendu de la réunion du 20 novembre 2019 de la commission Intercommunale d'Accessibilité figurant ci-après.

## Compte-rendu de la commission intercommunale d'accessibilité du 20 novembre 2019

### **Présents :**

#### **Pour Dijon métropole :**

- M. MOREAU, Président de la Commission.

#### **Pour les ASSOCIATIONS, AUTRES ORGANISMES :**

- M. PICARDAT (A.V.H),
- M. CORDIER (C.D.T.H.E.D),
- M. VARIN & Mme RIBIERE (D.D.T. 21),
- M. DUFOUR (PEP CBFC),
- M. DELROCQUE (GLIP),
- M. LESECQ (Voir Ensemble),
- M. ASSANTE (A.N.P.I.H.M.),
- M. NOIROT (A.P.F),
- M. BILLET (FNAUT Bourgogne Franche-Comté),
- M. BERGER (Voir en Bourgogne-Franche-Comté).
- Mme MULLER & M. AVENA (A.D.A.P.E.I. 21)
- Mme BERTUCAT (Les Yeux en Promenade),

#### **Pour les SERVICES DE DIJON METROPOLE / VILLE de DIJON :**

- Mme ULRICH (Service Transports),
- M. SAIDI (Service Transports),
- M. Ougier (Service Transports).

#### **Pour KEOLIS DIJON MOBILITES :**

- Mme JEANNINGROS,
- Mme ROUX.

### **Excusés :**

#### **Pour Dijon métropole :**

- M. REBSAMEN,
- Mme TENENBAUM,
- Mme DAL MOLIN,
- M. FALCONNET,
- Mme HERVIEU,
- M. MENUT.

#### **Pour les ASSOCIATIONS, AUTRES ORGANISMES :**

- 
- Mme CAVINA (Trisomie 21 Côte d'Or),
- M. PRIBILE (A.R.S. Bourgogne-Franche-Comté).

**M. MOREAU**, Président de la Commission, accueille les participants à 10 h 00 au siège de Dijon métropole, 40 avenue du Drapeau à Dijon, et présente l'ordre du jour :

1. Bilan DiviAccès de l'année écoulée ;
2. Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé (SDA-Ad'Ap) du réseau Divia Bus et Tram - bilan 2019 des travaux PRIORIBUS ;
3. Présentation des travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville.

### **I – Bilan DiviAccès de l'année écoulée**

Keolis Dijon Mobilités présente un bilan du service TPMR DiviAccès de l'année écoulée. En 2018, le service DiviAccès représentait 406 usagers, dont :

- 58% résident dans la commune de Dijon ;
- 46% de personnes « marchantes » ;
- 41% en fauteuil roulant ;
- 13% de personnes atteintes de cécité.

En terme d'usage, en 2018, plus de 51 700 voyages ont été réalisés, dont la moitié pour le motif « travail ». 90% des déplacements sont réalisés en semaine. Par ailleurs, un utilisateur sur deux a utilisé le service plus de 50 fois dans l'année. En terme de groupage, plus de 20% des missions ont pu être groupées en 2018.

Il a également été présenté les perspectives d'évolution et les axes d'amélioration du service, en particulier concernant l'amélioration de la ponctualité et de la qualité de service. Des rencontres et échanges réguliers ont eu lieu avec Taxis Dijon et Taxibus, qui ont abouti en octobre 2019 à la réduction du délai de prise en charge obligatoire de la course par un taxi du groupement, afin de limiter les retards. Autre action, également mise en œuvre en octobre, la mise en place d'une nouvelle organisation au sein de DiviaServices, afin d'améliorer le dispatching des missions et éviter les retards.

Plusieurs échanges entre les membres de la commission et Keolis Dijon Mobilités s'en suivent, relatifs notamment à des dysfonctionnements ponctuels, et des questions sur le fonctionnement du service DiviAccès en cas de contraintes horaires, du motif des courses ou encore sur les itinéraires empruntés par les conducteurs. Keolis Dijon Mobilités répond aux questions au cas par cas, en rappelant que l'organisation de l'enchaînement des courses va être reprise pour gagner en qualité de service. Des besoins sont exprimés quant aux difficultés d'accès à certains sites, Keolis Dijon Mobilités va prendre attache auprès des sites mentionnés pour en faciliter l'accès (université par exemple).

Les Représentants des Associations font part à la commission de problèmes rencontrés avec les taxis dijonnais, en particulier concernant le comportement de certains conducteurs. Keolis Dijon Mobilités rappelle l'importance de faire remonter ce type d'information, Taxis Dijon étant sous contrat avec eux.

Enfin, il est demandé par les représentants des associations d'augmenter l'offre DiviAccès les week-ends. Cela est à étudier dans le cadre du contrat de DSP qui lie Dijon métropole et Keolis Dijon Mobilités.

### **II – Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmé (SDA-Ad'Ap) du réseau Divia Bus et Tram - bilan 2019 des travaux PRIORIBUS**

Il est présenté, en lien avec le SDA-Ad'Ap adopté en 2016, un bilan de l'année 2019 des travaux Prioribus, qui comporte un volet de mise en accessibilité des arrêts des lignes structurantes du réseau Divia. Les objectifs du projet Prioribus ont été rappelés et il a été présenté des réalisations types d'aménagements d'arrêts, ainsi qu'un bilan chiffré des évolutions en matière d'accessibilité avant et après réalisation du projet.

Les membres de la commission soulignent les efforts de Dijon métropole. Il est néanmoins remonté aux services des difficultés sur certains sites.

### **III – Présentation des travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville**

Patrick Moreau présente les travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon Ville.

A l'origine, il s'agit d'une proposition du Schéma directeur d'accessibilité des services ferroviaires régionaux de transports de voyageurs, document issu des dispositions de l'ordonnance du 26 septembre 2014 relative

à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées. Ce document programme les actions et les financements à réaliser pour améliorer l'accessibilité des services de transport ferroviaire sur une durée de 9 ans (2015-2024). Dans ce cadre, la gare de Dijon-Ville a été retenue comme gare nationale prioritaire au titre d'une fréquentation supérieure à 1000 voyageurs par jour.

L'objectif poursuivi par les partenaires que sont l'Etat, la SNCF et Dijon métropole, est d'améliorer l'accessibilité des services de transports aux personnes à mobilité réduite.

En l'espèce, l'opération consiste à mettre en accessibilité 5 quais et le passage souterrain de la gare. Cette opération est sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseaux.

La participation de Dijon métropole aux études et aux travaux d'accessibilité est actée à 2 M€.

La durée prévisionnelle des travaux est de 24 mois. La mise en service est estimée à fin 2021.

P. MOREAU conclue la commission en rappelant la forte volonté politique des élus métropolitains en matière d'accessibilité.